



**Assemblée générale annuelle
Le 26 novembre 2008, à compter de 19 h
Boisé Papineau**

Procès-verbal

PRÉSENCES :

Mmes Chantal Barabé, Ghislaine Clément, Micheline Émond, Louise-Édith Hébert, Amel Khebchi, Nathalie Létourneau et Danielle Loiseau

MM. Réjean Côté, Richard Courteau, David Gauvin, Jean-Jacques Lecavalier, Pierre Roberge et Martin Savoie

1. Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par **Mme Micheline Émond** de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

UNANIME

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par **M. Jean-Jacques Lecavalier** de nommer **MM. Richard Courteau et Pierre Roberge** aux titres respectifs de président et de secrétaire d'assemblée.

UNANIME

3. Régularité de l'avis de convocation

Le président rapporte que les membres ont été convoqués conformément aux règlements généraux. En effet, la convocation a été envoyée par courrier le 10 novembre 2008, soit au moins 10 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

4. Vérification du quorum et des présences

Le statut des membres a été vérifié dès leur arrivée. Le président confirme que le tout est conforme aux règlements généraux de l'organisme et que le quorum est atteint, celui-ci étant constitué des membres présents selon les règlements.

5. Adoption de l'ordre du jour

Le président lit l'ordre du jour, auquel on suggère les modifications suivantes : le point 11 *Présentation des états financiers* sera traité au point 9 *Rapport du trésorier* et le libellé du point 9 devient *Nomination de l'expert-comptable*.

Il est proposé par **M. Réjean Côté** d'adopter l'ordre du jour, y compris les modifications.

Unanime

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale antérieure

Comme les administrateurs des années antérieures n'ont convoqué aucune assemblée générale, il n'existe aucun procès-verbal.

7. Ratification des actes posés par le conseil d'administration

Il est proposé par **Mme Micheline Émond** d'entériner les actes posés par le conseil d'administration durant l'exercice 2007-2008.

UNANIME

8. Rapport du président

2007-2008 – Un exercice de consolidation

M. Richard Courteau explique qu'en acceptant la présidence, en août 2007, il aurait à gérer le redressement du budget. Il ressort à l'examen que le budget 2007-2008 accuse un déficit considérable de près de 40 000 \$. En outre, M. Courteau a dû présenter une soumission à la Commission scolaire de Laval, qui avait opté pour ce mode de fonctionnement. Il remercie le personnel pour les efforts déployés afin de garantir un service de qualité auprès des 47 écoles qui se sont jointes à l'organisme.

Par ailleurs, les discussions du conseil d'administration ont porté notamment sur l'élaboration des prévisions budgétaires, le redressement financier afin de diminuer la masse salariale, le remplacement du directeur général pour des raisons de santé ainsi que le processus de fusion.

Au cours de cette période, M. Courteau a dû assumer les postes de président et de directeur général, et il considère avoir remporté le pari puisque les 47 écoles de Laval ont joui d'un excellent service. Il conclut qu'il est prêt à amorcer ce deuxième exercice avec enthousiasme.

9. Rapport du trésorier et présentation des états financiers

Le rapport du trésorier étant identique aux états financiers 2007-2008, M. Martin Allaire, l'expert-comptable, se charge de la présentation. Une discussion s'ensuit à la satisfaction des membres.

Il est proposé par **Mme Micheline Émond** d'adopter les états financiers 2007-2008.

UNANIME

10. Ratification des règlements généraux

M. Pierre Roberge présente les règlements généraux.

Il est proposé par **M. Martin Savoie** d'adopter les règlements généraux tels quels.

UNANIME

11. Nomination de l'expert-comptable

Il est proposé par **M. Richard Courteau** de retenir **la firme Allaire de Carufel** comme expert-comptable de l'organisme pour l'exercice 2008-2009.

UNANIME

12. Rapport de la secrétaire

Mme Ghislaine Clément présente son rapport. Elle informe les membres que le conseil d'administration 2007-2008 a traité notamment de la nomination des membres du conseil d'administration et des officiers, des prévisions budgétaires, du redressement financier, de l'élaboration des règlements généraux et de la procédure de fusion avec Aide aux devoirs de l'Île.

13. Rapport du directeur général

M. Richard Courteau explique qu'en acceptant ce poste, il savait qu'il aurait à recommander aux membres du conseil d'administration des mesures sévères afin de régler la situation financière précaire, dont des prévisions budgétaires responsables, l'abolition de postes, la redéfinition des rôles et des responsabilités et la création d'un poste subventionné par Emploi Québec. Ces initiatives ont permis de bonifier l'offre aux écoles.

Durant l'exercice, le comité de gestion s'est penché sur la révision des règlements généraux, la création d'un nouvel organigramme, la conclusion d'une nouvelle entente avec Sports Laval pour la gestion de la paye, la conclusion d'une entente avec la Banque Nationale pour le traitement des salaires, la signature d'un contrat avec un informaticien pour la création d'une interface et la préparation de divers documents destinés à la fusion. À nouveau, M. Courteau se dit enthousiaste à la perspective du nouvel exercice.

14. Nomination du président et d'un secrétaire d'élection

Selon les règlements généraux, le président et le secrétaire d'élection sont nommés par les membres présents. Après discussion, **MM. Richard Courteau et Pierre Roberge** sont respectivement nommés de président et secrétaire d'élection.

15. Élection des administrateurs

1. Vérification des présences

Le secrétaire vérifie la capacité d'agir des membres présents.

2. Mises en candidature

Les deux membres issus de l'équipe de direction ont été nommés par la direction générale avant l'assemblée générale annuelle et la nomination a été entérinée par le conseil d'administration.

Les deux membres provenant de la catégorie des membres actifs seront choisis par les membres présents à l'assemblée générale annuelle parmi les candidatures reçues sept jours avant l'assemblée. Les documents relatifs aux mises en candidature ont été acheminés avec l'avis de convocation. Nous avons reçu deux candidatures.

Les trois membres cooptés ont été sélectionnés par le conseil d'administration parmi les candidatures intéressées, et ce, avant l'assemblée générale annuelle.

Le secrétaire transmettra la liste des personnes recommandées aux membres présents.

3. Transmission des résultats

Le secrétaire d'élection transmet le résultat au président d'élection. Les membres présents entérinent **unanimentement** la nomination des personnes suivantes :

Conseil d'administration 2008-2009

M. Richard Courteau, président	membre de la direction
M. Pierre Roberge, administrateur	membre de la direction
M. Réjean Côté, administrateur	membre coopté
Mme Micheline Émond, administratrice	membre coopté
M. Martin Savoie, administrateur	membre coopté
Mme Louise Édith Hébert, administratrice	membre actif
Mme Nathalie Létourneau, administratrice	membre actif

16. Affaires diverses

16.1 Relation avec les parents

Les membres de l'assemblée mentionnent qu'il est très difficile de communiquer avec les parents des différentes ethnies, en raison notamment de la langue. La direction générale spécifie que le comité de gestion a mis en place des ateliers aux parents. Par ailleurs, le support du personnel de l'école est essentiel.

16.2 Défi lecture

Des trousseaux de lecture devraient être mis à la disposition du personnel. Mme Hébert mentionne qu'elle travaille actuellement à mettre sur pied des ateliers de lecture dans les écoles. Un projet pourrait naître en 2008-2009.

17. Levée de la séance

Il est proposé par **Mme Micheline Émond** de lever la séance.

UNANIME

Levée de la séance à 19 h 55